



Case postale 18
1226 Thônex

Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2017 à 19 heures à la Salle des Fêtes de Thônex

Ordre du jour

1. Souhait de bienvenue du président
2. Lecture de l'ordre du jour et contrôle des présences
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 avril 2016
4. Rapport du président sur l'activité du club
5. Rapport du trésorier
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Approbation des comptes 2016
8. Admissions - démissions - radiations
9. Elections du président, du comité et des vérificateurs des comptes
10. Equipements du 40ème anniversaire
11. Finance d'entrée, cotisations et budget pour 2017
12. Programme pour la saison 2017 et sortie du Jeûne Genevois
13. Championnes et champions 2016
14. Propositions individuelles et questions
15. Divers

1. Souhait de bienvenue du président

Le Président souhaite la bienvenue et remercie tous ceux venus ce soir à l'assemblée générale. Il salue tout particulièrement François Diserens et Luigi Dori, membres fondateurs.

2. Lecture de l'ordre du jour et contrôle des présences

Le Comité n'a pas reçu de propositions écrites par la poste dans le délai indiqué du samedi 11 mars. L'ordre du jour proposé dans la convocation n'appelle pas de remarques.

Les autorités des communes chênôises sont comme d'habitude invitées à notre assemblée. Chêne-Bougeries et Thônex se sont excusées. Madame Beatriz de Candolle, Conseillère administrative de Chêne-Bourg, nous rejoindra à l'issue d'une commission du Grand-Conseil.

Plusieurs membres ont pris la peine de s'excuser (Paul Pahud, Michel Dematriz, Catherine Oliver, André Dudan, Jeannette Friedrich, Léon Meynet, Pierre Sutter, Bruno Toutain).

Une liste (improvisée) des présences circule dans les rangs. Elle comporte 28 signatures mais certains n'ont pas signé car 35 membres ont été comptés !

Silvestre Trinidad, assis au premier rang, est encouragé par l'assemblée et accepte volontiers d'être scrutateur pour compter le nombre de voix lors des votes et des élections.

3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 avril 2016

Le procès-verbal est depuis le 18 avril 2016 à disposition sur le site web. Quelques copies sont réparties sur les chaises (à prendre par ceux qui n'ont pas accès à internet).

Sa lecture n'est pas demandée et il est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du président sur l'activité du club

Chers Membres et Amis du Cyclo Tourisme Chênois,

Mon rapport couvre les points les plus importants de l'activité du club d'une assemblée à l'autre.

37 membres ou intéressés étaient présent à l'assemblée générale du 6 avril 2016 et une quarantaine a participé à l'apéritif et au repas qui ont suivi. Au vu du succès et des échos favorables, le Comité a décidé de ne rien changer en principe à l'organisation pour cette année.

Le programme des sorties de 2016 a débuté le 19 mars et s'est terminé le 5 novembre. Cinq sorties ont été annulées sur les 40 prévues. Par rapport au 19,6 en 2015, la participation moyenne de 17,8 a nettement fléchi. Quand retrouverons-nous des moyennes supérieures à 20 comme de 2006 à 2012 ?

L'organisation des groupes avec un responsable, pilote ou guide ainsi que le manque de cohésion ou de solidarité lors des sorties doit à nouveau hélas être relevé. Il faudrait juste que 2 ou 3 participants prennent des responsabilités pour résoudre le problème.

Les Croissants du Président du dimanche 17 avril se sont déroulés après une nuit de pluie et dans la fraîcheur. 4 cyclos, en partie équipés à l'ancienne, ont pédalé en direction du centre sportif de Rouelbeau où ils ont été rejoints par 13 en voiture et 1 à pied.

La sortie du quarantième prévue au Jeûne Genevois a dû être reportée à cette année par manque d'inscriptions.

Comme trop souvent ces dernières années, la sortie des filets de perches du 17 septembre au port de Séchex a été arrosée. A l'intérieur et à l'étage avec vue, 1 cycliste et 20 motorisés ont profité d'un repas à nouveau excellent.

Comme toutes ces dernières années, les trois communes chênoises nous ont apporté leur soutien financier en ajoutant toutes les trois des contributions spéciales pour les 40 ans du club. Les cotisations sont également plutôt bien rentrées après un rappel.

Le site web est régulièrement mis à jour par moi-même. Les albums préparés avec Picasa ont été conservés par Google sans devoir modifier les liens. Il faut maintenant utiliser Google Photo qui est à mon avis moins bien car les commentaires n'apparaissent pas forcément. Mes capacités sont limitées et des problèmes vont se poser. Qui pourrait m'aider dans cette tâche et rendre le site plus dynamique et utiliser les réseaux sociaux ?

Les équipements du quarantième ont fait l'objet d'une commande supplémentaire, notamment pour que chaque nouveau membre puisse recevoir un maillot suite à l'adoption de la finance d'entrée. Quelques membres doivent encore retirer ce qu'ils avaient commandé. Et il y a une petite réserve.

Reste à espérer que les sorties et les activités de la saison 2017 rencontreront un succès à nouveau grandissant.

5. Rapport du trésorier

Quelques copies des comptes sont réparties sur les chaises pour mieux suivre si nécessaire.

Je passe la parole à Paul (Schaad) notre caissier ou trésorier.

Le total des **recettes** se monte à 7'833,45 francs et celui des **dépenses** à 4'458,65 francs. Les comptes présentent donc un **bénéfice** de 3'374,80.

Le bilan comporte des **actifs** pour 15'523,46 francs dont 7'884.46 francs en caisses ou aux comptes de chèques postaux et 7'639,00 francs de stock de maillots et cuissards. Le **passif** et les fonds propres se montent également à 15'523,46 francs après report du bénéfice de l'exercice.

Les comptes n'appellent pas de question de la part de l'assemblée.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Gérald Blanc et Walter Gähwiler ont procédé à la vérification le 3 mars 2017. Gérald lit le rapport des vérificateurs qui, après examen, recommandent d'approuver les comptes présentés.

Le rapport des vérificateurs n'appelle pas de question de la part de l'assemblée.

7. Approbation des comptes 2016

Les comptes ainsi que le rapport des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité.

8. Admissions - démissions - radiations

Deux membres du club sont décédés depuis la dernière assemblée. Il s'agit de José Fischer président d'honneur (le 2 juin 2016) et de Claude Floquet membre fondateur (le 1er février 2017). L'assemblée se lève pour leur rendre un bref hommage en silence.

Comme vous le savez, les intéressés qui paient leurs cotisations sont considérés comme membres. Nous avons eu 6 admissions l'année dernière (Rémy Barranco, François Coppex, André Dudan, Manuel Isler, Jean-Michel Mägli, Cristina Pilotto). C'est moins que les 8 de 2015, les 12 de 2014 et les 8 de 2013.

En ce qui concerne les démissions, nous avons dû prendre connaissance avec tristesse de celles de deux couples membres du club avant moi. Il s'agit de Marcel et Béatrice Haldi ainsi que de François et Monique Fournier. François a été président du club pendant 2 saisons. Il s'occupait toutes ces dernières années du groupe "excursion" sans vraiment être récompensé de ses efforts. Son imagination et ses facéties vont nous manquer.

Il y a eu encore 6 autres démissions (André Bosson, Bernard Lamielle, Georges Salvodelli, Max Senft et Joop van der Leilij) dont une suite au rappel des cotisations (Johannes Hauser). Enfin, il y a également 1 radiation pour non paiement des cotisations deux années de suite.

A ce jour, le club compte 113 (119) membres et 12 (25) intéressés. Sur ce total de 125 personnes (144), 48 / 38% (56 / 38%) sont domiciliées sur les Trois-Chêne, 24 / 20% en ville de Genève (29 / 20%), 29 / 21% dans les autres communes de la rive gauche (30 / 21%), 14 / 11% sur la rive droite et ailleurs en Suisse (16 / 11%) ainsi que 10 / 9% en France voisine (13 / 9%).

9. Elections du président, du comité et des vérificateurs des comptes

Aucune candidature à la présidence, au comité ou à la vérification des comptes n'est parvenue par écrit jusqu'au samedi 2 avril mars 2016.

a) Présidence

L'élection se déroule sous l'égide de Paul Schaad.

Blaise Dériaz se représente à la présidence et est élu à mains levées puis par acclamation.

b) Comité

Dominique Genet ne sollicite pas sa réélection. Il souhaite que le comité soit rajeuni afin d'avoir des membres susceptibles de reprendre le flambeau le moment venu.

Pour l'instant, le travail nécessaire à la marche du club peut être fait à trois (Catherine Oliver, Paul Schaad et moi-même). Toutefois, au cours de l'année à venir, il faudra trouver 2 personnes, si possible moins âgées, afin d'assurer la relève. Et il manque toujours une personne pour s'occuper et développer le **web** et les **réseaux sociaux**.

Il n'y a pas de candidature spontanée parmi les membres présents. Le Président précise qu'il est en tout temps disponible pour parler de l'avenir avec ceux qui hésiteraient.

Blaise Dériaz propose de réélire **Catherine Oliver** et **Paul Schaad** en fonction depuis 2013.

Ils sont réélus par acclamation.

c) Vérificateurs des comptes

Les vérificateurs actuels sont d'accord de poursuivre.

Il s'agit de **Gérald Blanc**, **Walter Gähwiler** et **Pascal Moeri** qui sont réélus par acclamation.

10. Finance d'entrée, cotisations et budget pour 2017

La **finance d'entrée de 45 francs** introduite l'année dernière a été bien acceptée et a permis aux nouveaux membres de recevoir en "échange" un maillot du club.

Le Comité propose de la maintenir de même que les **cotisations à 35 francs pour les messieurs et à 15 francs pour les dames**.

Il n'y a pas de discussion et tant la finance d'entrée que les cotisations sont acceptées à l'unanimité moins une abstention.

Paul notre trésorier présente le **budget pour 2016** et les perspectives pour les années suivantes.

Les **recettes** prévues pour 2017 se montent à 5'900 francs.

Les **dépenses** budgétées pour 2017 se montent entre 4'500 et 5'000 francs.

Les dépenses ne sont pas touchées par les frais pour la sortie du Jeune Genevois pour le 40ème du club, ses dernières viennent en déduction de la provision restante de 5'059,60 francs.

La seule question porte sur la participation au repas des filets de perche en septembre. Suivant de près la sortie exceptionnelle du Jeune Genevois, ce repas sera de toute façon organisé car il fait maintenant partie de la tradition. La participation du club pourrait être inférieure voir même inexistante en fonction des autres dépenses dans le courant de l'année.

Le budget est ensuite approuvé par l'assemblée.

11. Programme pour la saison 2017 et sortie du Jeûne Genevois

Le premier **programme** de la saison maintient la tradition et est quasiment la copie de celui des années précédentes. Le parcours des **Croissants** du Président sera en principe le même que celui de la première sortie du club. Les participants qui le peuvent sont invités à s'équiper à **l'ancienne** (vélos et habits), ce qui pourrait déboucher sur une nouvelle tradition.

Il est rappelé que tout membre peut **proposer un nouveau parcours**, de préférence avec une description et une carte. C'est bien volontiers qu'il sera alors introduit à la place d'un autre habituel dans la suite de la saison.

Les "**retraités**" sortent régulièrement les mardis et jeudis à 13h pour le moment (le matin en été) et que chacun peut les rejoindre s'il a ou prend le temps !

En ce qui concerne les **horaires**, les heures de départ de tous les groupes sont les mêmes. Cela devrait permettre au besoin de trouver un guide approprié pour le groupe "**excursion**" en fonction des participants.

Chaque année, certains membres proposent d'avancer l'heure des **départs l'après-midi** à 13h00 plutôt que 13h30 comme jusqu'à présent. Le Président pense que 13h30 convient mieux, surtout parce que bien des participants arrivent de plus loin que les Trois-Chêne.

La discussion n'est pas demandée et plus personne ne soutient cette éventualité.

En ce qui concerne la **sortie du Jeûne Genevois, du jeudi 7 au dimanche 10 septembre**, des chambres ont été définitivement réservées et un acompte a été payé en novembre dernier au **Domaine de Lou Capitelle à Vogüe en Ardèche**.

Comme indiqué dans le courrier avec l'invitation à cette assemblée et le premier programme, il est encore possible de s'inscrire mais priorité sera accordée aux premiers.

Les principaux points sont :

- **Déplacement** à organiser et à payer par les participants eux-mêmes. Selon Google Maps, la distance depuis là où nous sommes maintenant est de 333 km.
- **Possibilité de s'y rendre à vélo** en trois ou quatre étapes, avec départ le lundi 4, selon un itinéraire plus ou moins faisable aussi en train en cas de mauvais temps.
- **Tours à vélo et autres activités** sur place ou à proximité pour ceux qui ne roulent pas.
- **Contribution par membre** de l'ordre de 100 à 150 euros pour l'hébergement et les activités sur place en plus de la participation du club selon le budget.

12. Championnes et champions 2016

Comme chaque année, l'assemblée générale est l'occasion de proclamer les championnes et champions auxquels le repas de ce soir d'assemblée sera offert.

Les championnes sont :

Catherine Oliver (12 sorties / 680 km),
Monique Fournier (11 / 625) et
Janette Friedrich (10 / 730).

Les champions sont :

Dominique Genet (31 sorties / 2965 km),
Blaise Dériaz (26 / 2400) et
Frank Bermond (25 et 2230).

Le Comité a décidé de récompenser aussi les trois suivants, soit :

Mick Clot (24 / 2140),
Roger Venti (24 / 1920) et
Silvestre Trinidad (23 / 2405).

13. Propositions individuelles et questions

Le comité n'a pas reçu de propositions ou de questions par écrit avant l'assemblée.

Personne ne demande la parole au dernier moment.

14. Divers

En ce qui concerne le site web, le Président rappelle qu'il s'y trouve une liste des équipements, accessoires voire vélos à donner ou à vendre. N'hésitez pas à la consulter et à me communiquer les compléments à apporter de votre part.

Maurice Unternährer fait part de ses préoccupations. En effet, venu quelques fois avec le groupe "randonnée", il s'est retrouvé derrière à devoir chasser parce que des feux ont été franchis au rouge. Les règles de la circulation doivent être respectées lors des sorties. C'est non seulement une question de sécurité mais aussi de comportement à l'égard des autres usagers de la route.

Aucune autre intervention n'est demandée.

L'assemblée est levée à 20h00.

Apéritif et repas sont ensuite servis à 38 membres dans la salle adjacente par l'Auberge de Thônex.